

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25184</b></p>
---	--	---

**SEANCE** du : **15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN <i>de 18h30 à 19h24 et de 19h26 à 20h00</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU <i>présente à partir de 18h51</i>	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU <i>de 18h30 à 19h15 et de 19h25 à 20h00</i>	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS <i>de 18h30 à 19h09 et de 19h38 à 20h00</i>	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Arnaud PRINTEMPS <i>pouvoir à Yannick CHARRIER de 19h09 à 19h38</i>
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON <i>pouvoir à Emmanuelle MENARD</i>	Alain ROBIN <i>de 19h24 à 19h26</i>
Hélène BROUSSEAU <i>de 19h15 à 19h25</i>	Constance MACKOW <i>pouvoir à Nathalie MOREAU</i>	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR	Nathalie MOREAU <i>absente jusqu'à 18h51</i>	Rodolph THIBAudeau

**Secrétaire de séance :** Anne Roux, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



### Révision annuelle des tarifs 2026 du crématorium

**Document annexé et présenté en séance.**

Dossier présenté par Jean-François MOREAU

Les tarifs du crématorium sont révisés annuellement en fonction des indices prévus dans le Contrat de Concession.

Les tarifs initiaux avaient été contractualisés dans le Contrat de Délégation du Service Public du 30 octobre 2019. Le calcul de la révision des prix fait ressortir une augmentation des tarifs pour la période 2019 à 2026 de 16.162 %.

Le taux d'évolution des tarifs entre 2025 et 2026 après application des formules de révision est ainsi de + 0.23 % (arrondi à l'euro le plus proche).

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'APPROUVER** les tarifs 2026 du crématorium de Bressuire applicable à compter du 01 janvier 2026 selon le tableau tarifaire joint en annexe.
- **D'AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Anne ROUX



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

En ligne et déposée en préfecture  
 079-217900497-20251215-DG\_DEL\_2025\_184-DE  
 Date de télétransmission : 18/12/2025  
 Date de réception préfecture : 18/12/2025